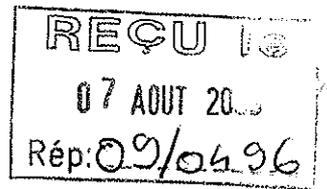




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE L'INTEGRATION,
DE L'IDENTITE NATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE



LE PRÉFET,
DIRECTEUR DU CABINET

000777

Paris, le 03 AOUT 2009

Monsieur le Contrôleur général,

Le 20 mars 2009, vous avez adressé au ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire le rapport de la visite du centre de rétention administrative (CRA) de Bordeaux (Gironde) qui a été effectuée les 6 et 7 janvier dernier par quatre contrôleurs délégués au titre de l'article 2 du décret du 12 mars 2008.

La lecture de ce rapport appelle de ma part les observations suivantes :

Ce centre de rétention administrative, qui a été détruit par un incendie le 19 janvier 2009, sans qu'il y ait, fort heureusement, de victime à déplorer, appelait essentiellement, selon votre rapport, des critiques relatives à la disposition des lieux et des rapports instaurés entre les fonctionnaires en charge de la garde et les retenus.

Je prends bonne note de vos remarques. S'agissant de la reconstruction, elle sera opérée in situ, avec une capacité d'accueil réduite de 4 places et permettra donc, à l'avenir, le placement de vingt ressortissants étrangers en situation irrégulière. La construction pourrait être réalisée sur 13 mois et lancée d'ici quelques mois.

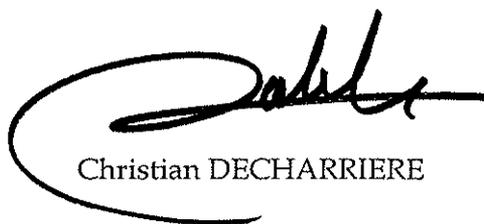
Comme le préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde, nous sommes attentifs à la nécessité de retrouver très rapidement un centre de rétention administrative, dans la région bordelaise en raison du coût des transferts vers les centres les plus proches géographiquement (Toulouse et Hendaye).

Monsieur Jean Marie DELARUE
Contrôleur général
des lieux de privation de liberté
16-18, quai de la Loire
75019 PARIS

S'agissant de votre seconde remarque, je ne manquerai pas, lorsqu'une nouvelle ouverture sera programmée, de demander à la direction centrale de la police aux frontières de tenir compte, lors de l'affectation des responsables et du personnel de surveillance du centre de rétention, du profil des fonctionnaires candidats pour cette mission et notamment de leurs aptitudes relationnelles déjà reconnues.

Mes services sont à votre disposition pour vous apporter tous les éléments complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie de croire, Monsieur le Contrôleur général, à l'expression de ma haute considération. *et de mes sentiments les meilleurs*



Christian DECHARRIERE